

N°1216

du 26
MARS
2019



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.3 Pour les prochains scrutins

Une nouvelle CENI est mise en place

P.6 Développement des pôles de transformation agricole et financement des chaînes de valeurs

Près de 600 acteurs s'engagent dans des innovations au 11^e Forum paysan à Kara

P.4 **2^{ème} phase de l'enquête harmonisée de L'INSEED**

Evaluer et suivre les indicateurs sur les conditions de vie des ménages au Togo



Koame Kouassi, Directeur Général de l'INSEED

P.4 Mobilisation de ressources et financement des nouvelles technologies

Le Togo, Bamboo et Moeda lancent le fonds BLOC

P.3 Sur le kilowattheure consommé et à partir des prochaines facturations

La redevance pour participation aux charges d'éclairage public augmente

P.4 L'Autorité maintient ses ambitions à l'occasion du 22 mars

Le taux de desserte en eau potable porté à 68% en 2022

P.3 Pour la pérennisation de ses acquis

Le FNFI lance les produits «*Refinancement*» et «*Accompagnement à la formalisation*»

AZIMUTS INFOS

L'intelligence artificielle peut-elle prédire les éruptions volcaniques ?

Quelque 800 millions de personnes vivent aux abords de volcans qui peuvent, à tout moment, entrer en éruption. D'où l'importance, pour les chercheurs, de réussir à prédire enfin les éruptions volcaniques.

De nos jours, les données concernant les volcans du monde ne manquent pas. Au contraire, les chercheurs semblent noyés sous le flot des informations qui leur sont fournies notamment par les satellites. La mise au point de deux algorithmes pourraient bien les aider à faire le tri et leur permettre de développer un système mondial d'alerte éruption volcanique.

Le premier algorithme travaille à partir des images haute résolution transmises par les satellites Sentinel. Il apprend ainsi à détecter des changements -- même infimes -- dans les mouvements du sol. Des changements qui trahissent des déplacements de magma sous un volcan. "Un déplacement de magma ne signifie pas nécessairement l'imminence d'une éruption?", prévient Andrew Hooper, volcanologue à l'université de Leeds (Royaume-Uni). "Mais il y a rarement éruption sans déplacement de magma."

Deux algorithmes complémentaires

Le second algorithme correspond à un réseau de neurones convolutifs tel que ceux utilisés dans la reconnaissance d'images. Ce type d'intelligence artificielle est capable de trier des images, parfois plus efficacement qu'un humain. Ici, les chercheurs de l'université de Bristol (Royaume-Uni) lui ont appris à distinguer les images annonçant des éruptions.

Pour l'heure, ce dernier algorithme rend toujours entre 20 et 60 % de faux positifs. Mais ses performances s'améliorent avec le nombre de photos analysées. Et même s'il faut encore quelques semaines pour que les images satellites soient traitées, "c'est un premier pas impressionnant qui pourrait révolutionner la détection des éruptions volcaniques?", assure Michael Poland, un géologue américain.

Surprise: les tornades se forment au sol

Les tornades se forment en altitude puis descendent vers le sol. C'est bien connu. Pourtant, des chercheurs apportent aujourd'hui quelques preuves du contraire.

"Un tourbillon de vents violents se développant sous la base d'un cumulonimbus et se prolongeant jusqu'à la surface terrestre." C'est ainsi que Météo France décrit le phénomène des tornades. Un entonnoir nuageux qui aspire progressivement de l'air par le bas, descendant jusqu'à finir par toucher le sol. Mais des observations réalisées dans l'Oklahoma et le Kansas (États-Unis) viennent aujourd'hui remettre en question cette vision du phénomène.

Les chercheurs ont notamment étudié dans le détail les centaines d'images d'El Reno - qui détient le record de la plus grande tornade jamais observée (4,2 km) - saisies par des chasseurs de tornades. La tempête s'est abattue sur les États-Unis fin mai 2013. Et les chercheurs se sont aperçus que son entonnoir nuageux apparaissait au sol plusieurs minutes avant que les radars Doppler ne détectent le moindre mouvement de vent à 250 mètres d'altitude.

Une nouvelle théorie pour améliorer les alertes

Par chance, un point d'observation placé au sommet d'une colline a aussi donné des enregistrements radar des vitesses des vents près du sol. Des enregistrements qui ont confirmé la formation d'une rotation rapide à proximité du sol avant qu'elle n'apparaisse plus haut. Et ces observations ont pu être confirmées sur trois autres tornades.

Ainsi, lorsque la tornade atteint les nuages, il semblerait que les vents en soient déjà à des vitesses dangereuses près du sol. Selon les chercheurs, ces résultats pourraient permettre d'améliorer le système d'alerte tornade. Pour l'heure, celui-ci en effet se base uniquement sur des mesures de vitesses des vents dans les nuages.

La finale du Festival National des Danses traditionnelles aura lieu le 25 avril

La semaine dernière, ont eu lieu les phases de présélection du Festival National des Danses traditionnelles (FESNAD). Douze finalistes ont été retenus pour la finale qui se tiendra le 25 avril prochain au Palais des Congrès de Lomé. Le Festival se déroule sous la houlette du Ministère de la culture, du tourisme et des loisirs.

Organisé en marge de la célébration de la fête nationale d'indépendance, FESNAD met sous les projecteurs, la diversité des danses traditionnelles du Togo. Depuis plusieurs semaines, des dizaines de



groupes artistiques s'entraînent pour décrocher une place parmi les finalistes qui prêteront le 25 avril au Palais des Congrès.

Les douze finalistes qui seront sur scène au Palais des Congrès de Lomé ne seront pas en compétition. Ils présenteront au public leurs créations dans une ambiance festive.

La finale n'est plus un concours. C'est une exhibition des différents groupes retenus. "Le principe est simple ; nous voulons fêter l'indépendance du Togo dans la joie avec toutes les régions du pays", a déclaré un des organisateurs.

Festival

Concours

La sixième édition du Prix RFI Théâtre est lancée

France Médias vient de procéder la semaine dernière au lancement de la sixième édition du concours de théâtre dénommé "Prix RFI Théâtre". Autrices et auteurs de théâtre francophones non encore édités sont priés de faire parvenir leurs textes avant le 27 avril 2019 à minuit.

Depuis plusieurs années, RFI est engagée dans ce projet de découverte des talents et d'accompagnement avec le cycle de lectures du Festival d'Avignon Ça va, ça va le monde ! et avec le Prix Théâtre. Deux événements qui ont permis la visibilité de nouveaux auteurs sur la scène française et internationale. Hala Moughanie, lauréate 2015, est aujourd'hui traduite en anglais et néerlandais. Edouard Elvis Bvouma a fait une tournée panafricaine avec La poupée barbe dans la mise en scène de Lorraine de Sagazan. Avec le discours présidentiel sur la Francophonie d'Em-

manuel Macron et l'annonce d'une saison Afrique 2020, cet engouement ne saurait se démentir. RFI cherche donc à alimenter ce désir et encourager cette ébullition qui se manifeste dans l'ensemble des mondes francophones.

Pour la sixième année consécutive, le Prix RFI Théâtre récompensera donc un auteur ou une autrice vivant en Afrique, dans les Caraïbes, dans l'océan Indien ou encore au Proche-Orient. Pour la première fois, l'appel à écriture sera aussi ouvert aux ressortissants des pays des zones précitées, vivant en France depuis moins de quatre ans et titulaires d'une carte de résident ou un statut de réfugié politique.

Conditions de participation

Pour participer, des autrices et auteurs doivent avoir entre 18 et 46 ans et envoyer un texte destiné à la scène. Texte original, en français, inédit en France, comportant un minimum de 15 pages numérotées (ce



qui est beaucoup plus facile à lire pour le comité de lecture). Comédie, tragédie, drame, monologue... Tout est possible mais les écrits seront choisis en fonction de leur qualité dramaturgique, donc il ne peut s'agir de poème, de conte ou d'une scénette de quelques pages.

Les candidats doivent envoyer leurs textes jusqu'au 27 avril prochain à minuit à l'adresse : prix.theatre@rfi.fr. Il vous faut impérativement remplir et joindre à la

candidature la fiche d'inscription en PDF, à trouver sur le site de la Radio.

Le "Prix RFI Théâtre" sera remis à Limoges dans le cadre des Francophonies - Des écritures à la scène. Le ou la lauréat(e) sera choisi(e) par un jury de professionnels dont nous vous révélerons la composition ultérieurement.

Les Togolas Kangni Alem et Kossi Efovi ont été lauréats de ce prix au début des années 1990.

Livres/Etranger

Un manifeste pour une place renforcée des bibliothèques en Europe

A l'occasion des prochaines élections européennes en mai prochain, cinq associations ou fédérations internationales de bibliothèques signent un manifeste affirmant l'importance des bibliothèques dans les grands enjeux de société actuels.

Pour sensibiliser les futurs députés européens qui seront en poste à l'issue des prochaines élections européennes, prévues du 23 au 25 mai prochains, cinq asso-

ciations ou fédérations internationales de bibliothèque publient un manifeste des bibliothèques pour l'Europe (A Library Manifesto for Europe).

Dans ce document destiné à être largement diffusé, l'IFLA (International Federation of Library Associations and Institutions), Eblida (European Bureau of Library Information and Documentation Associations), Liber (Ligue des bibliothèques européennes de recher-

che), Sparc (The Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition) Europe et Public Libraries 2030 affirment que les bibliothèques sont des lieux clés pour l'apprentissage, l'engagement citoyen, des fenêtres sur la culture et le patrimoine, ainsi que des conductrices de la recherche et de l'innovation.

Le manifeste demande que les programmes de financement européens, notamment ceux pour

l'éducation aux compétences digitales, l'éducation à l'information et aux médias, soient conçus de manière à faciliter la participation des bibliothèques. Le texte rappelle également le rôle de premier plan des bibliothèques dans le projet de rendre toutes les publications scientifiques issues de programmes financés par des fonds publics accessibles dans des archives ouvertes d'ici à 2020.

Nécrologie

Le chanteur Scott Walker est mort à l'âge de 76 ans

Le chanteur américain Scott Walker est mort à l'âge de 76 ans, a annoncé son label 4AD. Né sous le nom de Noel Scott Engel en 1943, il a commencé sa carrière en tant que bassiste et a changé de nom lorsqu'il a rejoint

le trio The Walker Brothers dans les années 60, à Londres. La star, notamment connue pour les titres The Sun Ain't Shine Anymore et Make It Easy, est décrit par son label comme "l'un des innovateurs les plus respectés dans le do-

maine de la musique créative". Il a inspiré David Bowie, Alain Bashung ou encore le groupe The Last Shadow Puppets. En 2017, la BBC a rendu hommage à Scott avec un concert Proms au Royal Albert Hall de Londres.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression

Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA

Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Pour la pérennisation de ses acquis

Le FNFI lance les produits «Refinancement» et «Accompagnement à la formalisation»

Late Pater

Le Président de la République, Faure Gnassingbé a présidé, le 23 mars 2019 à Kara, au nord du Togo, la cérémonie officielle de lancement de deux nouveaux produits du Fonds national de la finance inclusive (FNFI). Les deux produits sont le produit **Refinancement** et le produit **Accompagnement à la Formalisation**.

Le produit **Accompagnement à la Formalisation** est un produit destiné aux bénéficiaires AJSEF (accès des jeunes aux services financiers) en fin de cycle et les autres jeunes promoteurs hommes et femmes régulièrement installés et exerçant une activité génératrice de revenus. Il finance les équipements d'artisanat et de transformation et renforcement du fonds de roulement, à hauteur de 500.000 francs Cfa maximum au cycle 1 et 600.000 francs Cfa au cycle 2.. Une période de 24, y compris un différé de trois mois maximum, est accordée pour le remboursement du crédit. Destiné aux hommes et femmes régulièrement installés et exerçant une activité génératrice de revenus, le produit **Accompagnement à la Formalisation** offre des



Faure Gnassingbé s'adressant aux femmes le 23 mars 2019 à Kara

fonds de roulement pouvant atteindre 1.500.000 francs Cfa pour le cycle 1 et 2.600.000 francs Cfa pour le cycle 2, ajoute une autre source officielle. Le bénéficiaire a également droit à une assurance décès-invalidité, maladie et incendie.

A la même occasion, les 26 meilleures préfectures bénéficiaires ayant obtenu tous les cycles des crédits FNFI et aujourd'hui membres des institutions de microfinance, qui avaient été primées le 8 mars 2019 à Lomé, ont également été présentées. Une sorte d'encouragement pour ces bénéficiaires dont les témoignages font cas d'école et incitent les autres à poursuivre dans l'effort pour un

remboursement harmonieux des différents crédits du FNFI. Et dans son intervention, Faure Gnassingbé a remercié tous les bailleurs qui accompagnent le FNFI et les a rassurés que tous les efforts seront mis en œuvre pour un remboursement harmonieux des crédits. «*Grace à vous (femmes présentes dans la salle), ce que nous avons commencé, il y a cinq années, est devenu une réalité. Cela n'aurait pu se faire sans vous, quel que soit ce que vous faites, si vous n'avez pas l'engagement et l'adhésion des hommes et des femmes, vous ne pourrez pas réussir. Je voudrais vous encourager, vous membres de la FEBESEF (fédérations bé-*

néficiaires des services financiers) à poursuivre dans l'effort pour l'atteinte des objectifs (...) Quand on entame un projet et qu'on fait confiance aux femmes, on ne peut pas être déçu», a déclaré le Président de la République.

La cérémonie a été aussi marquée par la signature de convention de partenariat entre Orabank et le Fonds national de la finance inclusive, dans le cadre du refinancement de l'institution. Orabank a signé une convention de partenariat avec les prestataires de services financiers partenaires du FNFI. En saluant l'implication personnelle de Faure Gnassingbé dans la chaîne de l'inclusion financière, le directeur général d'Orabank a annoncé une mise à disposition d'une enveloppe de 5 milliards de francs Cfa au bénéfice des institutions de microfinance. L'autre annonce du premier responsable d'Orabank, qui va révolutionner le secteur de la finance inclusive, est le lancement d'une banque digitale au Togo. L'innovation a été saluée par M. Gnassingbé.

Lancé en janvier 2014, le FNFI est un établissement public à caractère économique et social dont

la mission première est de rapprocher les services financiers des groupes les plus vulnérables par l'entremise des prestataires de services financiers partenaires

dits débloqués pour un montant de plus de 80,847 milliards de francs Cfa. Le taux de remboursement des crédits est de 95%, dit-on. Et on ajoute que les produits APSEF



(institutions de microfinance). A ce jour, le FNFI travaille avec 28 prestataires de services financiers répartis sur l'ensemble du territoire national. Entre 2014 et 2018, on dénombre plus de 1.553.000 cré-

(accès des pauvres aux services financiers) et AGRISEF (accès des agriculteurs aux services financiers), adaptés aux besoins des jeunes et femmes, ont connu un énorme succès.

Sur le kilowattheure consommé et à partir des prochaines facturations

La redevance pour participation aux charges d'éclairage public augmente

D'autres augmentations devront intervenir si les prévisions haussières de l'Association togolaise des consommateurs (ATC) se confirment. Qu'à cela ne tienne, les Togolais doivent subir une augmentation sur les factures d'électricité après celle sur les prix des produits pétroliers le 19 mars dernier. En effet, selon un arrêté interministériel signé par les ministres Sani Yaya, Dèdèriwè Ably-Bidamon, Kodjo Sevon-Tepe Adedze et Payadowa Boukpepsi, le 1^{er} mars 2019, «la redevance pour participation aux charges d'éclairage public, instituée par



Aboulaye Abbas, Directeur général des énergies et responsable du CGREP

l'arrêté interministériel du 26 novembre 2010, est modifiée

comme suit : pour les clients en baisse tension, 5 FCFA par

kilowattheure facturé ; pour les abonnés moyenne tension et de la zone franche, 6 FCFA par kilowattheure facturé». Et d'ajouter que la facturation et la collecte de la redevance pour l'éclairage public est assurée par la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET), et que la gestion de la redevance collectée est assurée par le Comité de gestion de la redevance pour l'éclairage public (CGREP). L'arrêté prend effet à compter de la facturation du mois de février 2019. Ce n'est donc qu'un répit dans la mesure où les factures de février, déjà délivrées

aux abonnés, contiennent l'ancienne facturation.

Jusqu'ici, la facturation est de 1 franc Cfa pour les consommateurs domestiques et autres petits consommateurs, et de 2 francs Cfa pour les industriels. La collecte de ses fonds est destinée à accompagner les collectivités territoriales dans le paiement des factures de l'éclairage public, à faire les extensions dans les quartiers de chaque ville et à faire la maintenance de ces éclairages publics pour la pérennité des projets.

En amont de cette décision d'augmentation, le Comité de gestion pour la redevance de l'éclairage public a sillonné toutes les régions du pays en février 2019, à la rencontre des préfets, présidents des délégations spéciales, présidents des conseils de préfecture et mairies, secrétaires généraux des préfectures et communes. L'objectif de ces rencontres régionales était de faire le point des impayés de consommations des éclairages publics afin d'envisager de nouvelles perspectives pour favoriser une gestion efficace et efficiente des éclairages publics à travers le pays et surtout à continuer les extensions électriques. Selon le Directeur général des énergies et responsable du CGREP, Aboulaye Abbas, l'éclairage public n'est plus seulement

sur le réseau conventionnel de la CEET mais aussi sur le déploiement des lampadaires solaires. «*En dépit de 1 franc Cfa, les collectivités territoriales éprouvent des difficultés à solder les factures des éclairages publics. Ces différentes rencontres avec les préfets vont permettre d'envisager de nouvelles mesures pour augmenter l'extension du réseau électrique dans les autres localités et de trouver des voies et moyens pour la durabilité et la maintenance de ces éclairages publics*», avait-il expliqué. «*L'éclairage public est un gage de sécurité et participe à promouvoir le tourisme. En effet, les étrangers ne sont pas attirés par une ville non éclairée. Encore moins les autochtones qui, la nuit tombée, se barricadent dans leurs maisons. L'éclairage public qui ne s'allume pas est inutile. Il faut donc l'entretenir, faire la maintenance, et même l'étendre*», avait ajouté Aboulaye Abbas.

L'augmentation se justifie aussi par le fait que le CGREP n'arrive pas à percevoir tous les fonds, ce qui complique la tâche sur le terrain. Or, l'éclairage public a un coût et les demandes deviennent de plus en plus nombreuses, fait ob-

(suite à la page 7)

Pour les prochains scrutins

Une nouvelle CENI est mise en place

C'était le premier point de l'ordre du jour établi par la présidente de l'Assemblée nationale, Mme Yawa Djigbodi Tsegan, pour la deuxième session extraordinaire de la sixième législature de la 4^{ème} République. En vue des élections locales qui devraient se tenir avant la fin du premier semestre 2019 et la présidentielle de 2020, les députés togolais ont élu, le 22 mars 2019, les membres de la nouvelle Commission électorale nationale indépendante (CENI). On y re-

trouve des partis membres de l'coalition de l'opposition, aujourd'hui en totale déconfiture avec les démissions qui se suivent.

Les 5 représentants de la majorité, les 5 de l'opposition parlementaire, les 3 représentants des partis extraparlimentaires et les 3 de la société civile sont connus. De même que le représentant de l'administration. Au titre de la majorité parlementaire (UNIR) : Douti Lardja, Seigneur Latif Kegbero, Kpade Koffi, Messan Agnélé et

Christophe Tchao. Pour l'opposition parlementaire : Jean-Claude Homawoo (UFC), Locadi François Komi (UFC), Kombe Kombete (MPDD), Amime Jules (NET) et Amou Tete (PDP). Au titre de l'opposition extra-parlementaire : Agbenyega Awudi (CAR), Kolani Lardja (PDR) et Bessinaba-Yemba Wipang (ADDI). Ouro-Bossi Tchacondo (Partenariat pour le développement et la gouvernance, PDG), Ayassor Tchambago (Association pour le

développement durable et la promotion de la vie, ADD Vie) et Mme Akpo Abirhé (Appui à la protection de l'environnement au Togo, APET) représentent les organisations de la société civile. Et l'administration est représentée par Tozim Potopéré.

La CENI, qui a piloté les élections législatives du 20 décembre 2018, a mis fin à ses travaux avec la remise de son rapport aux autorités après son adoption en février 2019.

L'Autorité maintient ses ambitions à l'occasion du 22 mars Le taux de desserte en eau potable porté à 68% en 2022

Late Pater

C'est le signe de la pluralité dans les données statistiques au Togo. A l'occasion de la journée mondiale de l'eau, le 22 mars, le ministre Antoine Lékpa Gbégbéni souligne que, grâce aux efforts du gouvernement, le taux national de desserte en eau potable est passé de 42% en 2005 à plus de 54% aujourd'hui. Et avec le PND, l'objectif est de porter ce taux à 68% d'ici à 2022 et surtout mettre l'accent sur les populations défavorisées.

Parallèlement, dans un nouveau rapport intitulé *L'eau sous le feu des bombes*, l'UNICEF révèle que les enfants de moins de 5 ans vivant dans des pays touchés par des conflits prolongés sont, en moyenne, près de 20 fois plus susceptibles de mourir d'une maladie diarrhéique provoquée par un manque d'eau salubre, d'assainissement et d'hygiène que des effets directs de la violence. Un constat malheureusement vrai dans les pays de l'Afrique subsaharienne comme le Togo. «Au Togo, le pourcentage de la population ayant accès à une source d'eau améliorée est passé de 57,3% en 2010 à 74,6% en 2017, selon la MICS6. Toutefois, des disparités existent. Environ 93,4% de la population urbaine utilise de l'eau potable contre 61,8% seulement en milieu rural. Dans le domaine de l'assainissement de base, le Togo connaît une nette amélioration. En effet, 44,6% des ménages utili-

saient une toilette améliorée en 2017, contre 13,3% en 2010 au niveau national. Cependant seul 27,6% de la population du pays a accès à une toilette améliorée gérée en toute sécurité», écrit l'organisation onusienne. Et le Dr Isselmou Boukhary, Représentant résident de l'UNICEF au Togo, d'ajouter : «c'est la raison pour laquelle l'UNICEF continue de soutenir toutes les interventions qui permettent aux filles et aux garçons les plus vulnérables, de par leur situation géographique, leur niveau de pauvreté et de connaissances ainsi que par leur sexe, d'avoir accès à des sources d'eau potable. Un accent particulier est mis pour leur assurer également un environnement qui soit favorable à leur développement et à leur épanouissement. Cela fait partie non seulement de notre vision de l'équité mais c'est aussi un des objectifs de développement durable pour lesquels nous sommes tous redevables».

Dans son communiqué de circonstance, l'UNICEF mentionne que, en l'absence de services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène sûrs et efficaces, les enfants risquent d'être victimes de malnutrition et de contracter des maladies évitables, dont la diarrhée, la typhoïde, le choléra et la polio. La situation est encore plus compliquée pour les filles. Elles s'exposent aux violences sexuelles lorsqu'elles vont chercher de l'eau ou sortent utiliser les latrines. Elles voient leur dignité

bafoyée au moment de se laver ou de gérer leur hygiène menstruelle. Et elles manquent les cours pendant leurs règles si leur école n'est pas équipée d'installations adaptées en matière d'eau et d'assainissement. Ces menaces sont amplifiées en période de conflit lorsque les attaques, qu'elles soient portées délibérément ou non, détruisent les infrastructures, blessent le personnel et coupent l'alimentation électrique qui permet aux systèmes d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène de fonctionner. Les conflits armés restreignent, en outre, l'accès à du matériel et à des produits de consommation essentiels, tels que le carburant ou le chlore, qui s'épuisent ou sont rationnés, ou dont la livraison peut être détournée ou bloquée. Bien trop souvent, les services indispensables à la population sont volontairement coupés.

L'UNICEF exhorte les gouvernements et ses partenaires à cesser de prendre les infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement ainsi que leur personnel pour cible : à associer les interventions humanitaires d'importance vitale au développement de systèmes d'eau et d'assainissement durables pour tous ; à renforcer les capacités des gouvernements et des organismes d'aide humanitaire à fournir de manière systématique des services d'excellente qualité en matière d'eau et d'assainissement dans les situations d'urgence.

2ème phase de l'enquête harmonisée de L'INSEED Evaluer et suivre les indicateurs sur les conditions de vie des ménages au Togo

Late Pater

L'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED), en collaboration avec l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) et l'appui financier de la Banque mondiale, a démarré la deuxième phase de l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) au Togo. Cette deuxième phase de l'EHCVM, qui fait suite à la première, s'étalera sur la période de mars à juin 2019 sur toute l'étendue du territoire. Les résultats, précise l'INSEED, permettront au Gouvernement et aux partenaires au développement d'évaluer et de suivre les indicateurs sur les conditions de vie des ménages, dans la perspective de la prise de nouvelles décisions pour améliorer les conditions de vie des populations togolaises. Avant le démarrage de la collecte auprès des ménages, des équipes de sensibilisation ont sillonné le pays pour sensibiliser les autorités administratives et locales et leur demander de sensibiliser, à leur tour, les populations en les invitant à réserver un bon accueil aux agents de collecte et leur fournir des informations vraies qui seront traitées dans la confidentialité conformément à la loi statistique au



Koame Kouassi, Directeur Général de l'INSEED

Togo du 3 juin 2011.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme statistique régional 2015-2020, la collecte de données relatives à la première vague de l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages a été réalisée entre août et décembre 2018 sur toute l'étendue du territoire national. L'énumération des zones de dénombrement a été achevée le 11 septembre 2018 ; l'enquête principale de la première vague s'est étalée du 20 septembre au 19 décembre 2018. L'EHCVM vise à obtenir des informations relatives aux caractéristiques sociodémographiques des membres du ménage, à l'éducation et à la santé ; à l'état d'activité

des membres du ménage ainsi que de leurs emplois (principal et secondaire), leurs revenus hors emploi ; à l'épargne et au crédit au sein du ménage ; à la consommation alimentaire et non alimentaire ainsi que l'état de l'insécurité alimentaire ; aux entreprises non agricoles appartenant au ménage ; aux caractéristiques du logement, biens durables ; aux transferts monétaires reçus et envoyés par les membres du ménage ; aux principaux chocs qui ont touché le ménage au cours des douze derniers mois, à l'évaluation des programmes sociaux existant dans le pays ; à l'agriculture, à l'élevage et à la pêche ; à la pauvreté subjective.

Après des mois de retard

Les 9 nouveaux membres de la CNDH sont élus

Il a fallu deux prorogations de délai pour y arriver. Le tout, entre deux législatures. Le dernier appel à candidatures dans le cadre du processus de renouvellement des membres de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), toujours déclenché par l'Assemblée nationale, a été bouclé le 11 mars 2019. Onze jours après, à leur première séance plénière de la deuxième session extraordinaire de l'année 2019, le 22 mars 2019, les députés ont procédé à l'élection des membres de la CNDH. Conformément à l'article 7 de la loi organique n° 2018-006 relative à la composition, à l'organisation et au fonctionnement de la Commission nationale des droits de l'homme, par vote à bulletin secret, l'Assemblée nationale a élu les personnalités suivantes : **Mme Atitso Afi et M. Sronvie Yaovi (droit et justice) ; Mme Aïssah-Assih Tembe (sciences humaines) ; Mme Bessi-Kama Lidi épse Gumedzoe (santé) ; MM. Ouro-Yondou Abdoul Raouf, Sanvee O. K. Didi, Sohey Dosseh et Mme Polo Nakpa (défense des droits de l'homme) ; M. Kodaga Wéngbama (protec-**

tion de l'environnement).

La loi organique relative à l'organisation, à la composition et au fonctionnement de la Commission nationale des droits de l'homme, promulguée le 20 juin 2018, a prévu que la nouvelle Commission doit être mise en place au plus tard six mois après son entrée en vigueur. Avec cette nouvelle loi, tous les membres sont désormais permanents pour un mandat de deux ans renouvelable deux fois (contre quatre ans renouvelable une fois dans l'ancienne loi organique). La Commission est composée de neuf membres dont, au moins, trois femmes ayant des compétences pratiques avérées dans au moins l'un des domaines suivants : droit et justice, sciences humaines, santé, défense des droits de l'homme, protection de l'environnement. La réduction du nombre des membres de la CNDH, de 17 à 9, est justifiée par le fait que tous les membres sont permanents et travaillent à plein temps pour la Commission.

Après leur nomination, les neuf nouveaux membres devront se réunir pour composer le bureau de la Commission. Les postes de vice-

président et de trésorier ne sont plus prévus dans le bureau exécutif ; le rapporteur général jouant d'office le rôle de vice-président. Comportant au moins une femme, le bureau exécutif de la CNDH est composé d'un président, d'un rapporteur général et d'un rapporteur général adjoint. Les six membres restants seront répartis dans les deux sous-commissions créées, notamment la sous-commission «protection et promotion des droits de l'homme» et la sous-commission «prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants».

En vertu du Protocole facultatif à la Convention contre la torture auquel le Togo est devenu partie en 2010, l'Etat a l'obligation de mettre en place un Mécanisme national de prévention effectif qui a pour mandat d'examiner, en toute indépendance, la situation des personnes privées de liberté afin de prévenir les actes de torture et de mauvais traitements. Ce mécanisme doit ainsi pouvoir visiter tous les lieux privés de liberté de façon inopinée, s'entretenir en privé avec les détenus de son choix et adresser des recommandations aux autorités.

Mobilisation de ressources et financement des nouvelles technologies

Le Togo, Bamboo et Moeda lancent le fonds BLOC

Conjointement avec Bamboo Capital Partners, une plateforme d'investissement d'impact, et Moeda Seeds Bank, une fintech brésilienne spécialisée dans la microfinance, le Togo a lancé, hier lundi, le Fonds BLOC, un fonds d'impact basé sur la finance mixte. L'annonce a été faite par la ministre en charge du numérique et des innovations technologiques, Cina Lawson, actuellement à Kigali avec une délégation togolaise, dans le cadre de l'Africa CEO Forum 2019, rapporte le portail officiel du gouvernement *Republiquetogolaise.com*.

Ce fonds, dont le lancement constitue une première dans le monde, vise à mobiliser 100 millions d'euros des secteurs privés et publics, pour financer exclusivement les entreprises qui utilisent les nouvelles technologies comme la Blockchain. Ce qui



permettra d'améliorer les secteurs de l'énergie, de l'éducation, de la distribution de biens de grande consommation et de l'inclusion financière, souligne la même source.

Pour la ministre, l'initiative qui entre en ligne avec l'axe 3 du PND, «démontre le leadership du Togo en Afrique en tant que pionnier des nouvelles technologies

et de la chaîne d'approvisionnement en Afrique pour générer un impact social positif». Et de poursuivre, «BLOC est le véhicule d'investissement idéal pour attirer les entreprises internationales les plus innovantes qui développent des solutions technologiques susceptibles d'améliorer les conditions de vie des populations du Togo et de toute l'Afrique».

FOOTBALL/CAN 2019/PHASE FINALE

L'Afrique de l'Ouest place le plus gros contingent

Les Éliminatoires de la CAN 2019 se sont achevées dimanche soir et l'on connaît désormais les 24 pays qualifiés pour la phase finale du tournoi. L'Afrique de l'Ouest compte huit qualifiés et devance largement les autres sous régions.

Hervé A.

Sénégal, Mali, Nigeria, Guinée, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée-Bissau et Bénin. L'Afrique de l'Ouest, comme souvent raffe la mise avec huit sur 24 en phase finale de la compétition. En 2017 tout comme en 2015, elle avait placé 7 pays sur 16.

Le Maghreb vient en seconde position avec cinq représentants : la Tunisie, le Maroc, la Mauritanie, l'Algérie et l'Égypte. Puis suivent l'Afrique australe (Madagascar, Namibie, Zimbabwe, Afrique du Sud), l'Afrique orientale (Kenya, Ouganda, Tanzanie, Burundi) et l'Afrique centrale (Cameroun, RD Congo, Angola).

Le tirage au sort de la phase finale de la CAN se déroulera le 12 avril prochain dans la capitale égyptienne du Caire. Six groupes de

quatre pays, issus de chapeaux différents, seront constitués à cette occasion. Le tirage au sort permettra également à chaque sélection de connaître son programme complet et les dates de ses matches.

Les chapeaux pour le tirage au sort de la CAN sont déjà connus, puisqu'ils sont constitués en fonction de la position des participants au dernier classement FIFA. Ainsi dans les pots sont constitués comme suit : Pot 1 : Égypte, Ghana, Tunisie, Côte d'Ivoire, Cameroun et Sénégal ; Pot 2 es: Maroc, Nigeria, RD Congo, Algérie, Mali et Guinée ; Pot 3 : Ouganda, Afrique du Sud, Guinée Bissau, Zimbabwe, Angola et Burundi ; Pot 4 : Mauritanie, Namibie, Bénin, Kenya, Madagascar et Tanzanie.

La phase finale de la Coupe



d'Afrique des Nations aura lieu du 21 juin au 19 juillet 2019. Elle se déroulera dans six stades différents. L'Égypte avait déjà organisé

cette épreuve à trois reprises par le passé, et il en est sorti vainqueur deux fois.

CAN 2019

Adebayor, Aubameyang et Bertrand Traoré, ces stars qui vont manquer

Les stars Emmanuel Adebayor (Togo), Pierre-Emerick Aubameyang (Gabon) et Bertrand Traoré (Burkina Faso) font partie des stars internationales dont les équipes vont manquer à la CAN 2019 prévue du 21 juin au 19 juillet en Égypte.

Le capitaine de l'Équipe nationale togolaise, Emmanuel Adebayor ont été éliminés dimanche, par le Bénin. Malgré une copie presque parfaite rendue par l'ancien joueur du Real Madrid, ponctuée d'un but, les Ecureuils ont trouvé les ressources nécessaires pour doucher les derniers espoirs togolais de se qualifier pour une onzième fois à une phase finale de la CAN. Agé de 35 ans, Emmanuel Adebayor devrait prendre sa retraite internationale.

Capitaine des Panthères, l'attaquant gabonais qui faisait son retour en sélection après une absence de plusieurs rencontres n'a rien pu faire



ce samedi contre le Burundi (1-1) lors de l'ultime rencontre des éliminatoires de la poule. Le Gabon éliminé dès le premier tour de sa CAN en 2017, sera absent de la présente édition.

En 2017, Bertrand Traoré incarnait le renouveau des Étalons du Burkina Faso qui ont enchanté la CAN en prenant la 3^{ème} place de la compétition. Avec le gardien Hervé Koffi (Lille), le milieu de terrain Cyril Bayala et l'attaquant Banou Diawara entre autres, ils incarnaient cette nouvelle génération des Étalons décomplexés, capables de

faire galoper le Burkina Faso vers des terres riches en trophées.

Devancés par les Lions du Sénégal dans la quête de la qualification à la coupe du monde 2018, les Étalons avaient une revanche à prendre pour la CAN 2019 mais finalement, ils regarderont cette compétition à la maison.

Adebayor Shéyi: "Pour l'instant, on ne va pas parler de ma fin de carrière. On va plus parler de l'élimination du Togo. Avant ce match, même les Togolais disaient que j'étais trop vieux. (...) J'ai commencé la sélection en 2000. On est en 2019. Ça fait pratiquement 19 ans que je suis en équipe nationale. C'est beaucoup. C'est beau. Maintenant, je pense que je vais rentrer chez moi. Je vais prendre tous les bons moments. Je vais les mettre dans un sac. Je vais aller à Istanbul tranquillement. Et je vais voir ce que l'avenir me réserve. J'ai tout fait pour garder le maillot de cet après-midi. Et, si c'est la fin d'un cycle, qu'il en soit ainsi. Le plus important, c'est que je garde le short, le maillot et les chaussettes. J'avais promis à ma fille, aujourd'hui âgée de 8 ans, que mon dernier maillot en club et celui en sélection seraient pour elle. Je pense qu'elle a déjà dû m'envoyer un message : 'Papa, et le maillot ?'".

BOXE

Rakhimov s'éloigne, mais la boxe reste menacée

Montré du doigt par le CIO comme un acteur du crime organisé, l'Ouzbek Gafur Rakhimov a fini par céder. Il a annoncé, vendredi 22 mars, via un communiqué, sa décision de rendre sa casquette de président de l'organisation internationale de la boxe.

Président de l'AIBA par intérim après le retrait forcé du Taiswanais CK Wu, Gafur Rakhimov en avait été élu de façon moins provisoire en novembre dernier à l'occasion du congrès de Moscou. Il avait obtenu 86 voix, contre 48 à son seul rival, l'ancien boxeur kazakh Serik

Konakbayev.

Depuis, le CIO n'avait plus cessé de lever le ton, menaçant ouvertement l'AIBA d'exclusion du mouvement olympique. L'avenir olympique de la boxe doit être discuté ce mercredi 27 mars par le CIO à Lausanne.

Dans son communiqué, l'AIBA annonce que son président se met en retrait. En clair, il se fait oublier, pour un temps, mais en se laissant la possibilité de revenir sans avoir à convoquer un nouveau congrès électif.

Sa décision est intervenue cinq jours seulement après une réunion



annoncée décisive de la commission exécutive du CIO sur la situation de l'AIBA. L'organisation olympique pourrait bien ne pas se satisfaire de ce seul pas de côté effectué par Gafur Rakhimov.

"La commission d'enquête ad hoc évaluera soigneusement les effets de cette décision sur la position de

président au sein de la structure de l'AIBA et l'impact potentiel que celle-ci peut avoir, a fait savoir un porte-parole du CIO. Comme nous l'avons dit dès le début, cette enquête porte sur de nombreux autres aspects liés à l'AIBA, tels que ses finances, sa gouvernance et l'éthique, la lutte contre le dopage et l'arbitrage."

Zidane insiste pour Sadio Mané

Annoncé comme une piste parmi d'autres du Real Madrid, Sadio Mané, l'attaquant sénégalais de Liverpool, semble être bien plus que cela.

Après avoir régalié le monde de son football d'une manière incroyable mais parfois cachée par Mohamed Salah lors de la saison passée, le joueur de Liverpool fait de nouveau partie des meilleurs buteurs européens cette saison.

Malgré le fait qu'ils n'ont pas encore gagné un seul titre, les 'Reds' de Liverpool ont montré qu'ils étaient bien de retour, réalisant des performances incroyables en Premier League comme en Ligue des champions.

Et ce notamment grâce au triplé offensif de l'équipe de Klopp, formé de Roberto Firmino, Mohamed Salah et Sadio Mané. Un trio qui attire de plus en plus les plus grandes équipes européennes.

Parmi les intéressés, le Real Madrid. Zinédine Zidane a besoin de joueurs pour sa reconstruction, et serait sous le charme de l'international sénégalais Sadio Mané, déjà ciblé par la presse depuis le retour de Zidane sur le banc madrilène.

'France Football' avait dans un premier temps évoqué cet intérêt, avant de voir 'Marca' faire du joueur sa Une, affirmant que Mané serait l'une des demandes express pour le Real Madrid de Zidane la saison prochaine.

Ses chiffres cette saison sont excellents : 20 buts et une passe décisive en 39 matches. Des chiffres de buteurs qui font rêver un Real Madrid qui a justement besoin de quelqu'un comme Mané sur son aile pour retrouver le goût des buts.

Neymar pourrait prolonger

Sous contrat avec le PSG jusqu'en 2022, Neymar pourrait prolonger avec le club parisien. C'est en tout cas ce que son père et agent a affirmé ce lundi dans un média brésilien.

Alors que le club parisien ne cesse de réaffirmer que sa star n'est pas à vendre, il semble même être allé plus loin que des simples mots pour gagner la bataille autour de son joyau arraché au FC Barcelone à l'été 2016.

Au cours d'un long entretien accordé au média brésilien UOL, Neymar Sr, père et agent du joueur, a lancé une petite bombe. Lui qui affirme depuis plusieurs semaines que son fils ne quittera pas les champions de France révèle qu'il a entamé des discussions avec le PSG pour une prolongation de contrat.

"Les gens disent: 'Neymar est toujours dans les rumeurs de transfert dans des grands clubs à chaque mercato'. Mais cela ne signifie pas qu'il va aller dans un club ou l'autre, assure-t-il. Neymar n'a eu que deux transferts dans sa vie mais il y a des spéculations depuis dix ans. La probabilité qu'il ne parte pas est très grande. Il est seulement dans sa deuxième année de contrat. Il lui reste encore trois ans avant la fin de son premier contrat (avec Paris) et nous parlons déjà pour une prolongation avec le Paris Saint-Germain."

Henry élu meilleur joueur étranger de l'histoire

De passage à Arsenal entre 1999 et 2007, avant de faire une dernière pige chez les Gunners en 2012, Thierry Henry a marqué de son empreinte la Premier League, en disputant au total 258 rencontres dans le championnat anglais, pour 176 buts inscrits.

Une belle carrière outre-Manche qui lui a valu d'être élu meilleur joueur étranger de l'histoire par un quatuor de consultants de la BBC, en récoltant 45% des suffrages. Ce sont Alan Shearer (meilleur buteur de l'histoire de la Premier League), Ruud Gullit (ancien joueur de Chelsea), Chris Sutton (passé notamment par Blackburn) et Rory Smith (journaliste au New York Times) qui ont pris part au vote, aidés par un sondage réalisé auprès de 250 000 internautes.

Henry a notamment remporté deux fois le championnat anglais avec Arsenal (2002 et 2004), étant même élu à deux reprises meilleur joueur de la saison (en 2004 et 2006). Il devance, au classement de ce vote informel, le Portugais Cristiano Ronaldo (14% des voix) et un autre Tricolore, Éric Cantona (12%), tous deux passés à Manchester United.

Viennent ensuite l'Argentin Sergio Agüero (8%, Manchester City), l'Ivoirien Didier Drogba (6%, Chelsea) et le portier danois Peter Schmeichel (5%, Manchester United-Aston Villa-Manchester City).

A la faveur du soutien du PPAO-Togo

Une décortiqueuse et un extracteur de graines de courge désormais disponibles

Jean AFOLABI

Au ministère de l'Agriculture, on voit déjà en le PPAO-Togo (projet Togo du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest), un leader des innovations technologiques. Et pour cause, jusqu'ici, chez la plupart des producteurs au Togo, l'extraction des graines de courge communément appelé «goussi» en éwe ou «koutchoudou» en kabyè se fait de façon manuelle (traditionnelle). Cette extraction traditionnelle consiste, après la récolte, à morceler la courge de sésame, entasser et couvrir ces morceaux de feuilles d'arbre pendant deux semaines en vue d'inciter la décomposition de la pulpe et en extraire les graines. Une fois les graines extraites, elles sont lavées à l'eau, puis séchées. Ensuite, les graines séchées doivent être minutieusement décortiquées. Ce décortiquage se fait manuellement, ce qui rend ce travail pénible.

Grâce à l'appui du PPAO-Togo, M. Guema M'bantana, soudeur basé à Sokodé, propriétaire de la société «Guema Concept» et spécialiste dans la fabrication des outils de transformation des produits agricoles, a vu son rêve devenir une réalité, celui de mettre à la disposition des producteurs de courge des outils efficaces et adaptés pour la mécanisation de ces travaux post-récolte. Il s'agit de la décortiqueuse et de l'extracteur de graine de courge. A la faveur du soutien du PPAO-Togo, la société «Guema Concept» a pu ainsi concevoir et fabriquer un extracteur de graines de courge muni d'un système de moteur amovible et une décortiqueuse de graines de courge électrique.

L'extracteur des graines de



Des graines de courge

courge est une machine qui fonctionne à base d'un moteur électrique ou à essence, d'une puissance de 5.5 KW. Il permet de broyer, sans détruire, les graines de 7 à 10 m³ de courge par heure. Ces graines sont ensuite rassemblées et stockées dans des récipients où, en contact de l'air, la pulpe se ferme et se détache en 48 heures. Le prix d'extraction est de 300 francs Cfa le mètre cube de graines extraites. Le prix de vente de cette machine varie entre 450 000 et 600 000 francs Cfa selon la performance du moteur.

La décortiqueuse des graines de courges, elle, est une machine électrique d'une puissance de 7.35 KW ayant une capacité de décortiquage de 250 à 300 kg de graines de courge en une heure, avec un rendement de décortiquage de 97% après deux tours de décortiquage. Le prix de décortiquage est de 50 francs Cfa le kg et le prix de vente de cette machine varie entre 1.300.000 et 1.600.000 francs Cfa selon la performance du moteur.

Par rapport à la méthode traditionnelle d'extraction et de décortiquage des graines de courge, les machines inventées par M.

Guema M'bantana facilitent le traitement post-récolte des courges et incitent les producteurs à augmenter leurs emblavures, corrélativement à la production du sésame. En plus, les résidus de décortiquage sont désormais utilisés dans la fabrication du compost qui est fertilisant biologique.

En rappel, l'objectif de développement du PPAO-Togo est de générer et d'accélérer l'adoption de technologies améliorées dans les domaines des filières agricoles prioritaires du Togo et qui correspondent aux filières agricoles prioritaires de la sous-région. Les objectifs spécifiques sont : (i) générer, adapter et diffuser un panel de technologies améliorées de production durable des principaux produits végétaux (maïs, riz,) et animaux (volailles, petits ruminants) ; (ii) améliorer l'efficacité et la performance de la recherche agricole par le renforcement des institutions de recherche agricole en capacité dans les domaines technique, administratif, financier et de la planification ; (iii) renforcer l'efficacité, la performance et la pérennité des services de vulgarisation agricoles pour les rendre plus opérationnels.

Développement des pôles de transformation agricole et financement des chaînes de valeurs

Près de 600 acteurs s'engagent dans des innovations au 11^{ème} Forum paysan à Kara

Environ six cents (600) participants, du producteur au transformateur en passant par le commerçant/exportateur, le banquier et l'assureur, sont attendus, du 11 au 13 avril prochain à Kara, dans le cadre de l'Acte 11 du Forum national du paysan togolais (FNPT). Le ministre de l'Agriculture, de la production animale et halieutique, qui fait l'annonce, insiste sur le côté «**Pôles de**

transformation agricole pour la valorisation des potentialités» de l'événement ; une nouvelle vision traduite par le Plan national de développement (PND 2018-2022), souligne-t-on officiellement. Pour y parvenir, l'innovation phare introduite est l'organisation des travaux sous forme de «tables de négociation filières» où des contrats seront négociés et signés

entre les différents acteurs des maillons des chaînes de valeur, précise le ministre de l'Agriculture.

En marge de ce forum, il est annoncé un cachet spécial accordé à l'organisation, du 06 au 13 avril, d'une foire agricole qui servira de cadre, notamment pour présenter les innovations technologiques et des produits agricoles et agroindustriels.

A la suite d'un congrès constitutif

Les agents de l'INSEED créent leur 1er syndicat

L'action syndicale est l'autre maillon fort et sensible dans l'opérationnalisation complète de l'INSEED. Et elle a besoin d'être animée. Pour la cause, le premier congrès du Syndicat des agents de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques, tenu le 22 mars 2019 à Lomé, a permis d'élire un bureau de onze membres coiffé par un secrétaire général. Outre le secrétaire général chargé de la coordination, on y retrouve un secrétaire général

cherche syndicale ; un secrétaire aux affaires sociales et féminines ; et deux conseillers.

«Le nouveau-né aura certainement besoin des soins appropriés pour sa survie. Ceci pour nous dire que SINSEED (Syndicat des agents de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques) aura beaucoup besoin de nos apports multiformes, surtout pécuniaires, pour faire face aux grands défis qui nous attendent. Un syndicat sans soutien

vailleurs. Nous devons donc faire violence sur nos ambitions, pire encore sur nos prétentions, pour nous consacrer à l'autre car la preuve est faite qu'un syndicalisme de type alimentaire et prostitué conduit la classe ouvrière à l'impasse», a-t-il déclaré. Invitant à «dépassionner les débats pour bâtir un syndicat fort, dynamique et crédible».

Le tout nouveau syndicat veut regrouper tous les travailleurs de l'INSEED (fonctionnaires, contractuels et retraités), dans le con-



adjoint chargé des revendications et des conflits ; un secrétaire administratif chargé de la documentation, de l'information, de la presse et de la propagande ; un trésorier général chargé des finances ; un trésorier général adjoint chargé des coopératives ; un secrétaire à l'organisation chargé de la jeunesse, des sports et de la culture ; un secrétaire à l'éducation et à la formation ; un secrétaire aux relations extérieures chargé de la re-

est un syndicat vulnérable», a lancé à ses collègues le secrétaire général chargé de la coordination, Apaloo Naté Dzigbodi. Plus en verve, le président du comité d'organisation, Quist Kokou Amétowoyona, mise sur l'engagement et la détermination syndicale. «Le syndicalisme doit être considéré comme une foi, un engagement, mieux un apostolat toujours dans la recherche de ce qui est mieux pour les tra-

texte de la réforme du système statistique national et des différentes mutations en cours à l'INSEED. Par principe, l'objectif est d'amener tous les agents à mieux s'organiser pour connaître et défendre leurs droits et devoirs et pour contribuer efficacement à la réalisation des missions de l'Institut en tant que principal producteur des statistiques publiques au Togo.

Grâce au programme d'entraînement Obangame Express 2019 L'Afrique de l'Ouest prête pour se défendre en mer, le Togo cité en exemple

Les pays du Golfe de Guinée recevaient ces derniers jours un entraînement inhabituel. En effet, les Etats-Unis renforcent les capacités militaires de ces pays, grâce au programme d'entraînement, Obangame Express 2019, rapporte le portail Commodafrica.com qui cite le nigérian *This Day*. Cet entraînement s'est déroulé pendant six jours, du 15 au 20 mars, durant lesquels ces pays ont pu se familiariser aux manœuvres en mer pour mettre fin aux activités de piraterie qui ne cessent d'augmenter dans la région.

Le programme Obangame, signifie «mettons-nous ensemble» en fang. Il se trouve porté à l'initiative du Centre de commandement américain pour l'Afrique (Africom) auquel s'est rattaché d'autres puissances maritimes : le Maroc, le Canada et la France. Parmi les pays du Golfe, le Togo se révèle être un acteur de poids dans la pro-



tection maritime dans la région. L'ambassade de France à Lomé précise que «le Togo est un des seuls pays à assurer avec efficacité la surveillance de ses eaux territoriales», pointe Commodafrica.com.

Plus précisément, souligne la presse nigérienne, l'objectif d'un tel programme consiste à habituer les autorités militaires et particulière-

ment des marines de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo, du Bénin et du Nigeria à coopérer, à échanger quotidiennement des informations pour assurer la sécurité des espaces maritimes, que ce soit pour la recherche, les sauvetages, le trafic de drogue, la pêche illicite, la piraterie, le trafic d'être humain ou encore la pollution marine.

Livraison de repas

Etonam Sossou

Le service à domicile ou au bureau se développe aussi bien pour les petits que les grands restaurants.

Un cabas plein de barquettes dans la main gauche, Odile marche d'un pas rapide et ne tarde pas à transférer sa charge d'une main à l'autre. D'agréables effluves demeurent après son passage parce qu'elle transporte des plats cuisinés dans un modeste restaurant niché dans un des coins du quartier administratif qui résiste encore à l'occupation des terres par des bureaux. A un demi-kilomètre de

son lieu de service normal, cette serveuse de restaurant va porter des commandes qui constituent une bonne part de son activité quotidienne.

Selon Salomé Anika, sa patronne, « ça commence à être considérable ». Au point que trois de ses quatre serveuses sont largement occupées à livrer à domicile et dans des bureaux, la nourriture qu'on lui achète via des appels téléphoniques. Quotidiennement, une cinquantaine de livraisons de ce restaurant se font de cette façon. Dès midi et parfois jusqu'à 15 h, le ballet des serveuses qui vont vers les bureaux se pour-

suit. Et c'est bon pour les affaires, estime une autre restauratrice qui a commencé à explorer cette piste en recrutant une livreuse qui n'hésite pas à démarcher des clients habituels.

En fait, pour ces restaurants sans grande prétention, ce sont souvent les consommateurs fidèles par la qualité de la cuisine qui ont fourni la première ligne de clientèle. « On avait constaté que nos premiers visiteurs, quand on a ouvert le restaurant il y a sept ans, étaient souvent bloqués par leurs activités et ne pouvaient quitter leurs lieux de travail. On leur a proposé de venir servir sur place... A l'épo-

que, on n'avait que nos assiettes en plastiques. C'était difficile à stabiliser dans le panier et lourd à transporter. Aujourd'hui, on a des assiettes jetables et légères qu'on superpose aisément », conte Salomé Anika.

Il reste cependant les cuillères et fourchettes ou même des verres que demandent des consommateurs qui n'avaient pas prévu de manger au bureau. Et qui peuvent se perdre en chemin... Pour les habitués en revanche, la nourriture vient sans les ustensiles de la table. La difficulté de faire revenir un couteau ou une assiette n'est rien par ailleurs, en comparaison à la pression qui habite employés et gestionnaires de ces Pme de la restauration, à l'heure des com-



mandes à distance. Le téléphone crépète parfois et personne ne veut affronter à l'autre bout du fil un affamé qui « attend son plat de couscous depuis une heure ».

Et même quand on a servi, les comptes peuvent susciter quelques conflits car la paie se fait souvent en mains propres au livreur... Le-

quel peut aussi se tromper sur le numéro de la porte où la livraison doit être faite. Sans parler des sempiternelles questions de monnaie car pour les moins chers, la course est facturée entre 100 ou 200 FCFA, ce qui n'arrondit pas l'addition, ni ne facilite les remboursements.

Journée internationale de la femme

L'apofetho invite ses membres à s'assumer

Peu à peu, les femmes en situation d'handicap au Togo reprennent confiance en elles et se font accepter par la société. Longtemps, elles ont été considérées comme une malédiction pour leurs familles qui ne les mettaient pas ou peu à l'école. Aujourd'hui, leurs efforts et leur talent commencent à porter leurs fruits. Elles se sont retrouvées le 16 mars 2019, à Atiegou, quartier périphérique de Lomé, pour célébrer en différé le 08 mars. Cette manifestation, initiée par l'association pour la Promotion de la Femme Handicapée au Togo (apofetho), a été couplée par la remise d'attestation à 28 étudiants en fin de formation dans une structure appartenant à une femme qui a passé toute sa vie en fauteuil roulant. "Aujourd'hui est handicapée la femme qui ne veut pas se débrouiller. Notre si-

tuation ne nous empêche pas de réaliser nos rêves et de figurer parmi les femmes entrepreneures du Togo" a confié Mme Sebabe Tene, présidente d'apofetho.

Pour ces femmes réunies en association, il est temps de changer le regard de la société sur leur situation par le leadership. "Les récipiendaires ne sont pas des personnes vivant avec un handicap. Bien que je sois clouée dans un fauteuil je leur ai appris la bureautique, la décoration avec le pagne, le perlage etc." s'est réjoui Mme Akakpo Barbet.

Aprofetho est une association qui a pour mission, d'amener la population à mieux comprendre le handicap, promouvoir l'autonomisation et le renforcent de capacité des femmes handi-

capées grâce au soutien de ses partenaires en occurrence Cbm, handicap international et le fetaph.

Pour la plupart, ces personnes handicapées sont sous-scolarisées. Et pour cause : en milieu rural, les parents estiment qu'éduquer une fille, qui plus est handicapée, est une perte de temps et de ressources et, dans certains cas, les longues distances qu'elles doivent parcourir pour aller à l'école sont un obstacle. Signalons aussi le cas de celles qui doivent abandonner les études pour suivre de long traitements dans les hôpitaux et les centres de rééducation. Par conséquent, la majorité des femmes handicapées n'ont pas d'emploi et doivent entièrement dépendre des autres pour subvenir à leurs besoins, même les plus élémentaires.

Pour l'exploitation d'un système de transport des hydrocarbures Le Bénin approuve un accord signé avec le Niger sur la construction d'un pipeline

Le gouvernement béninois a approuvé l'accord bilatéral signé en janvier dernier entre le Niger et le Bénin relatif à la construction et à l'exploitation d'un système de transport des hydrocarbures par pipeline, annonce un communiqué gouvernemental parvenu à Cotonou. Selon cette même source, par cet accord, les deux

Etats ont réaffirmé leur volonté d'œuvrer en synergie pour la réalisation effective du projet de pipeline suivant l'axe Niger-Bénin.

A cet effet, la construction de cette infrastructure d'envergure permettra d'assurer le transport des hydrocarbures en provenance des sites de production au Niger vers le port de Cotonou.

Ainsi, souligne le communiqué, dans cette perspective, on attend prochainement l'approbation de l'étude d'impact environnemental et social de même que celle de l'étude de faisabilité. Interviendront également la création de la société de transport dédiée au projet puis la signature de la convention y afférente.

Sur le kilowattheure consommé et à partir des prochaines facturations

La redevance pour participation aux charges d'éclairage public augmente

(suite de la page 3)

server le préfet d'Agoè-Nyivé, Colonel Awaté Hodabalo. En exemple, de juillet 2009 à fin décembre 2018, pour une facture de 10.486.402.671 francs Cfa, 9.357.343.688 francs Cfa ont été collectés. Insuffisant pour pouvoir couvrir toutes les charges.

Au cours des missions d'information du CGREP, plusieurs approches de solutions ont été faites. Pour certains, il fallait rationaliser la fourniture de l'énergie ; pour d'autres, il fallait améliorer la maintenance de l'éclairage public. Ou encore augmenter la contribution

des abonnés. Finalement, sur rapport du CGREP, les autorités ont choisi de procéder à une augmentation.

En rappel, dit-on, l'État a dû investir 33 milliards de francs Cfa dans l'éclairage public à travers le solaire en 2017.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°534
DE LOTO KADOO DU 15 Mars 2019

La LONATO a procédé vendredi dernier à son siège au 535^e tirage de LOTO KADOO.

Lors du précédent tirage de LOTTO KADOO, ce sont surtout des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs dans toutes les villes du pays.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°535 de LOTO KADOO du 22 Mars 2019

Numéro de base

Numéros bonus

45 70 05 14 74 09 78

LOTO Sam

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°090
DE LOTO Sam du 16 Mars 2019

Le tirage N°091 du LOTO Sam a eu lieu samedi 23 mars 2019 et a fait naturellement des heureux gagnants.

Lors du précédent tirage de LOTO Sam, c'est exclusivement à LOME que la LONATO a enregistré des gagnants de gros lots. En effet, un super gros lot de 3.750.000F CFA, a été répertorié auprès de l'opérateur 60131.

Dans les autres villes du pays, ce sont des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots de moins de 1.000.000F CFA, qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°091 de LOTO SAM du 23 Mars 2019

Numéro de base

09 35 38 23 48

Incroyable ! Chez Togocel, les forfaits packagés vous offrent maintenant **jusqu'à 1 000 % de bonus**

1 000 Fcfa donnent.....

100 Mo
+ **9 000 Fcfa!**

8 000 Fcfa | 1 000 Fcfa | 100 Mo | 50 sMs | 2 jours

Découvrez les bonus et souscrivez au : *919#

Incroyable ! Chez Togocel, les forfaits packagés vous offrent maintenant **jusqu'à 1 000 % de bonus**

7 500 Fcfa donnent

65 000 Fcfa!

50 000 Fcfa | 15 000 Fcfa | 50 sMs | 30 jours

Découvrez les bonus et souscrivez au : *919#



LE MEILLEUR RÉSEAU DATA
ET LES APPELS LES MOINS CHERS
AU TOGO !

